



## **« RESEAU DE L'ACTION SOCIALE » Motion de l'intersyndicale CDAS 31**

*Monsieur le Président,*

*De l'aveu même des Ministres économiques et financiers, la politique d'Action sociale est primordiale dans le contexte actuel de multiples restructurations et d'attaques inédites contre les fonctionnaires.*

*A cela, il convient d'ajouter la gestion de la crise sanitaire liée au covid19, pour laquelle la présence d'une délégation a localement permis de résoudre de nombreux problèmes.*

*Or, en Occitanie, il existe un département dont les postes de délégué de l'Action sociale, de médecin de prévention restent vacants. De plus, il doit partager une assistante de service social avec le ministère de l'Intérieur : il s'agit du département de l'**ARIEGE**.*

*Pourtant, en Ariège, les restructurations vont bon train et les règles sanitaires s'appliquent aussi. Nos collègues ariégeois seraient-ils des « supers agents » pour résister à toutes les pressions des réorganisations ou, au contraire, des « sous-agents » dont les conditions de vie au travail et familiale n'intéressent pas le Secrétariat général ?*

*C'est malheureusement cette deuxième option qui correspond à la réalité. Le SG fait la sourde oreille malgré les nombreuses sollicitations syndicales à tous les niveaux.*

*C'est pourquoi l'intersyndicale de la Haute-Garonne réitère sa demande :*

***Pourvoir les postes vacants à la délégation de l'Ariège de manière immédiate et pérenne.***

*Les personnels ariégeois ont droit à une action sociale de qualité avec une équipe départementale au fait des spécificités locales et prompte à réagir dans toutes les situations.*

*Cette exigence exclut, de fait, toute gestion de l'action sociale par un membre d'une délégation d'un autre département limitrophe ou pas. Solution déjà mise en place et qui a montré ses limites.*

*Les équipes en place en Occitanie sont déjà plus que pleinement actives en cette période et les décisions à venir ne semblent pas de nature à alléger leur travail.*

***L'Action sociale , pour être efficace, doit exister au sein de chaque département, au plus près des agents.***

***Aujourd'hui, Il y a urgence en Ariège !!!***

*Les personnels et leurs représentants ont un attachement fort à l'Action Sociale ministérielle qu'ils défendront comme ils l'ont toujours fait notamment lors du puissant conflit de 1989.*